

Zeitschrift: Schweizer Hebamme : offizielle Zeitschrift des Schweizerischen Hebammenverbandes = Sage-femme suisse : journal officiel de l'Association suisse des sages-femmes = Levatrice svizzera : giornale ufficiale dell'Associazione svizzera delle levatrici

Herausgeber: Schweizerischer Hebammenverband

Band: 83 (1985)

Heft: 9-10

Vorwort: [Préface]

Autor: Grand, Hélène

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 17.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Schweizer Hebamme

Sage-femme suisse

Offizielle Zeitschrift des
Schweizerischen Hebammenverbandes

Journal officiel de l'association suisse
des sages-femmes

N°9 + 10 September / Oktober 1985

Jahresabonnement / Abonnement annuel Fr. 49.–
Mitglieder / Membres Fr. 35.–
Junior-Mitglieder / Membres juniors Fr. 20.—
Einzelnummer / Numéro séparé Fr. 5.–
(Ausland zusätzlich Porto / l'étranger port en sus)
10 Ausgaben im Jahr / 10 éditions par année
Doppelnummern / Numéros doubles 7 + 8 und/et 9 + 10

Redaktion und Sekretariat / Rédaction et secrétariat
Margrit Fels, Flurstrasse 26,
3000 Bern 22 031 42 63 40

Responsable de la partie française
Hélène Grand-Greub, Yverdon 024 21 12 68

Inseratenverwaltung / Administration des annonces
Stellenvermittlung / Bureau de placement
Schweizerischer Hebammenverband
Zentralsekretariat
Flurstrasse 26, 3000 Bern 22 031 42 63 40

Druck / Impression
Paul Haupt AG, Falkenplatz 11, 3001 Bern

Inhalt / Sommaire

- 1 Editorial
- 3 Naissance ambulatoire
- 3 Sage-femme et responsabilité civile
- 5 Echos des travaux de groupes
- 6 Courrier des lecteurs
- 7 Relazione dei lavori di gruppo
- 9 Die ambulante Geburt aus der Sicht des Neonatologen
- 11 Haftpflicht für Hebammen
- 12 Erfahrungen mit der Periduralanästhesie in der Geburtshilfe (Fortsetzung und Schluss)
- 14 Rezensionsliste
- 15 Neues aus den Hebammenschulen
 Leserbriefe
- 17 Verbandsnachrichten
- 19 Kurse und Tagungen

Fotos

Titelbild: Foto G. Howald
Seite 1: Presse-Bild-Poss

Redaktionsschluss am ersten des Vormonats
Clôture de la rédaction le 1^{er} du mois précédent



Chères collègues,

avec la fin de l'été, voici un numéro du journal riche de la moisson d'idées faite à notre congrès de Sierre. Je ne commenterai pas toutes les interventions qui y ont été faites mais je me réjouis du fait que notre association semble montrer un nouveau dynamisme, autant par la participation des jeunes sages-femmes à nos travaux que par la recherche faite pour conserver vie et intérêt à notre belle profession.
Merci à toutes de votre enthousiasme et de votre conscience professionnelle.

Certaines d'entre vous le savent peut-être déjà, après un vote demandé par le comité central suite à plusieurs interventions à ce sujet lors de nos précédents congrès, le Comité de la section vaudoise de notre association et la Commission du «Journal de la sage-femme» ont pris la décision d'arrêter sa publication à la fin de 1985. Nous saluons cette décision qui nous semble aller dans le sens d'une plus grande unité entre nos membres et espérons que la section vaudoise se joindra à nous pour que ce journal-ci puisse aussi être sa voix. Nous savons que cette décision n'a pas été facile à prendre tant certaines de nos collègues âgées y étaient attachées. J'estime cependant qu'une association professionnelle telle que la nôtre (en effet les sages-femmes sont minoritaires dans les professions de santé) doit être la plus unie possible pour faire front à tous les obstacles qui se présenteront devant elle. C'est dans cet esprit fraternel que je tiens ici à remercier les responsables du «Journal de la sage-femme» de leur décision et de leur travail, accompli durant quatre-vingts ans au service de notre association et de notre profession.

Hélène Grand